

Déclaration de la CGT au CCE du 05 Mai 2014

La CGT conteste le démarrage de la phase d'information / consultation avec le niveau d'information actuel et refuse toujours le Plan de Suppression d'Emplois présenté par la direction pour trois grandes raisons :

Raison Economique et Industrielle :

La direction a bien mis à jour les réductions de postes liées à l'ancienne OP (obsolète) mais sans réel travail sur le plan de charge, les élus CCE sont dans l'incapacité de juger de la pertinence des chiffres. Il faudrait d'ailleurs certainement embaucher pour faire face à la charge de travail à venir.

La direction invoque également des synergies qui résulteraient d'une fusion avec Cassidian sans pour autant les détailler.

La documentation de la direction présente par contre de manière détaillée par site et par fonction les suppressions de poste qu'elle compte opérer. Mais où se trouve le réel plan de charge de chaque site ?

La direction n'a toujours pas fourni une analyse détaillée du plan de charge, que ce soit par site ou par fonction ECM. Cela permettrait pourtant aux élus de vérifier la pertinence des suppressions d'emplois.

Cette documentation est donc toujours biaisée, incomplète et non pertinente.

La CGT rappelle que la cour d'appel a jugé indispensable de fournir (entre autres) une analyse chiffrée de la charge de travail par établissement préalablement à toute réorganisation.

Par ailleurs, la direction menace de négocier un accord d'amélioration de la productivité dont la conséquence pourrait être d'augmenter le temps de travail. Ceci est en complète contradiction avec l'esprit de la loi qui prévoit au contraire une réduction du temps de travail pour éviter des suppressions de postes

Les experts désignés par le CCE (Cadeco, Secafi, Technologia...) ont mis en évidence les risques industriels que ce plan fait courir à l'entreprise.

Comment la société pourrait-elle tenir ses engagements, en termes de planning ou de qualité des produits ?

Raison psycho-sociale :

Le rapport élaboré par les experts de l'Instance de Coordination de CHSCT le montre clairement : déjà aujourd'hui : les salariés sont soumis à une importante surcharge de travail et une pression temporelle forte. Le risque psycho social est actuellement en forte augmentation : les cas de burn-out sont de plus en plus élevés. La direction n'a pas mis en place les outils permettant de contrôler la charge de travail des salariés, alors que la loi et la jurisprudence l'y obligent. Les suppressions de poste envisagés et le départ des sous-traitants & intérimaires, obligeront les salariés Astrium à récupérer la charge de travail de leurs collègues et les isoleront encore davantage dans leur travail.

Un tel contexte de forte charge de travail, et un chantage à l'emploi imposé par la direction, créent les conditions d'une explosion du risque psycho social.

La CGT rappelle à ce sujet que l'employeur est responsable de la sécurité et de la santé au travail des salariés et a surtout une obligation de résultat.

Raison Sociale : Ce Plan de Suppression d'Emploi est socialement scandaleux. Le chiffre d'affaires d'Astrium est majoritairement composé de commandes publiques..

Les résultats du groupe et d'ASTRIUM en particulier sont pourtant exceptionnels et en forte hausse, mais le seul postulat posé est la hausse brutale du taux de profitabilité qui doit atteindre rapidement le montant exorbitant de 10%.

Pour toutes ces raisons, la CGT refuse en bloc ce Plan de Suppression d'Emplois, et mettra toutes ses forces au service des salariés pour en exiger son retrait pur et simple.